

LA STATISTIQUE AGRICOLE ANNUELLE

Concepts de base

Champ de la Statistique Agricole Annuelle

A l'inverse des versions précédentes, qui se référaient à l'ensemble de la branche économique « agriculture » (exploitations agricoles, jardins, vergers familiaux et basse-cour des ménages non agricoles), la statistique agricole annuelle (SAA) s'intéresse depuis l'année 1997 de façon quasi systématique au **sous-champ des exploitations agricoles** (la définition de l'exploitation agricole est celle des recensements et des enquêtes « Structures »).

Cette restriction du champ résulte d'une réflexion avant tout **pragmatique**, prenant en compte la disponibilité des sources de base et l'intérêt que peut manifester sur ce sujet l'utilisateur. Il faut d'abord souligner que pour de nombreuses productions, le problème ne se pose pas réellement. Souvent, en effet, il y a très peu de différence **mesurable** entre le champ total et celui des exploitations agricoles. Dans certains cas, il n'y a aucune différence par construction : cas de l'élevage de vaches, car une vache définit une exploitation. Peu importe dans ces situations de déclarer si l'on se situe à champ total ou à champ restreint.

La restriction du champ a, en revanche, une signification et a été **explicitée** quand la part des non exploitants n'est pas négligeable, sans être pour autant, et là est bien la difficulté, mesurée de façon sérieuse. Pour la production animale, la SAA exclut la basse-cour, les clapiers, les élevages divers (ruches, escargots...) des non exploitants. Pour les productions végétales, le champ retenu est même un peu inférieur, puisqu'il exclut tous les jardins familiaux (des exploitants et des non exploitants) pour les fruits, les légumes, les pommes de terre (jardins au sens large, incluant les vergers familiaux et les cultures de plein champ pour l'autoconsommation du ménage agricole).

Deux cas particuliers ont été réglés d'une façon qui peut paraître a priori un peu contradictoire avec ce qui précède :

- Prairies et pâturages collectifs : une partie non négligeable des prairies et des pâturages ou parcours sont hors exploitations agricoles, non parce qu'ils ne sont pas utilisés par celles-ci, mais pour des raisons d'ordre juridique. Comme il existe des sources (ex. : TER-UTI) couvrant l'ensemble des prairies et que l'exclusion du « hors exploitations » fausserait tout rapprochement entre le cheptel et la production d'herbe, c'est l'ensemble du champ agriculture qui sera retenu.
- Effectifs d'animaux et production de viande : pour les gros animaux, la production de viande est calculée à partir des statistiques des abattoirs et d'une estimation des abattages à la ferme, et non à partir des effectifs détenus par les exploitations. C'est donc la production totale de viande qui a été retenue comme concept, quelle qu'en soit l'origine. Au demeurant, la situation est assez différente selon les espèces. Pour les porcins, ovins et caprins, une part non négligeable (et très mal connue) émanant des exploitations et dans une moindre mesure des non exploitants, échappe aux abattoirs. En ce qui concerne les effectifs, on s'est limité aux exploitations agricoles.

Période d'observation

Par définition, la statistique agricole annuelle s'intéresse à la production d'une année civile complète (12 mois).

Culture principale, superficie développée

Les notions de cultures principales et secondaires (associées, successives) sont celles des recensements et des enquêtes « Structures ». Une parcelle agricole peut au cours d'une année être occupée par un seul type de culture, mais aussi par deux types simultanément (→ on parle de cultures associées), ou successivement (→ on parle de cultures successives). La culture principale est celle dont la production annuelle atteint la plus grande valeur.

Pour la partie consacrée à l'utilisation du territoire, la SAA enregistre les superficies des cultures principales. Par la suite, elle estime les superficies développées (c'est-à-dire la somme des superficies brutes des parcelles ayant porté une culture, au cours de l'année, indépendamment du type de culture).

Production et rendement

Le concept de production utilisé le plus fréquemment est celui de la **production récoltée**, stade « arrivée à la ferme ». Les pertes sur le champ et en cours de transport sur l'exploitation ne sont pas prises en compte.

Le rendement est déterminé à partir de la production récoltée par unité de surface récoltée.

Les cultures détruites et non remplacées sont comptées en surface avec un rendement nul.

Répartition du territoire départemental

Le territoire départemental est ventilé en grandes catégories d'utilisation **principale** (il s'agit d'une partition, au sens mathématique du terme : chaque portion de territoire est affectée à une catégorie et une seule).

Pour le territoire cultivé, n'est indiquée « dans les tableaux 1 et 2 » que la surface des cultures principales (voir la définition au chapitre précédent) ; les cultures secondaires n'apparaissent que dans les tableaux suivants.

Les définitions des catégories de cultures sont en règle générale fournies dans la suite de cette présentation.

Définition des catégories du territoire

• Terres arables

Il s'agit des terres labourables en cultures et en jachères. La définition est plus extensive que celle des terres labourables en métropole, et ne se réfère pas à un classement annuel pour certaines productions (exemple : tabac, ananas) ; les terres arables peuvent également porter des cultures semi-permanentes comme la canne à sucre et la banane.

- **Cultures fruitières permanentes**

Il s'agit d'inclure sous cette rubrique les plantations d'arbres fruitiers constituant une culture principale (densité d'arbres suffisante pour procurer la plus grande valeur monétaire). On ne considère pas comme entrant dans cette catégorie les arbres qui ne sont l'objet d'aucun soin particulier et dont on ne récolte pas annuellement les fruits. Il s'agit donc des vergers purs et des vergers mixtes recensés lors des enquêtes « Structures ».

Cette surface globale en verger est ventilée en sous rubriques : agrumes, autres fruits frais, fruits secs. Les surfaces en vergers mixtes ont été décomposées afin d'affecter à chaque espèce une surface en « équivalent verger pur ».

- **Surface toujours couverte d'herbe**

Cette catégorie regroupe les trois rubriques suivantes :

- Prairies plantées : toute terre faisant l'objet d'un ensemencement de fourrage (pengola, merker, ...) à condition que cette terre ait été entretenue depuis (absence d'épineux). La destination finale de la prairie plantée est la surface herbagère et non le retour à la terre arable.
- Pâturages naturels : surfaces en herbe entretenues (absence d'épineux), mais n'ayant pas fait l'objet d'un ensemencement.
- Parcours productifs : surface herbagère dont l'état d'entretien (nombreux épineux, etc.) ne permet pas de classer en pâturages naturels, mais qui a effectivement servi, au cours de l'année, à la pâture d'animaux.

- **Cultures florales**

On prend en compte les surfaces réservées en permanence aux cultures de fleurs et de plantes ornementales, en plein air ou sous abri (ombrières naturelles ou artificielles pour les anthuriums, etc.).

Les pépinières florales et les plants de multiplication sont inclus dans cette catégorie.

- **Cultures végétales diverses**

Il s'agit de cultures permanentes non dénommées ci-dessus (plants de pépinières).

La surface agricole utilisée représente la superficie effectivement employée à la production agricole.

- **Territoire agricole non cultivé**

Il s'agit des landes non pacagées, des friches et des cultures abandonnées (bananeraies abandonnées, ...).

Les friches sont des terres non utilisées à des fins de production agricole depuis plus d'un an : autrefois cultivées ou jamais cultivées, leur mise en culture pourrait être effectuée avec les moyens normalement disponibles sur une exploitation.

- **Superficies boisées**

Elles comprennent les « bois et forêts » proprement dits, ainsi que les superficies boisées hors forêts.

- Forêt privée : cette rubrique prend en compte les superficies boisées (en propriété ou prises en location) rattachées aux exploitations agricoles et celles non rattachées aux exploitations.
- Forêt domaniale : forêt appartenant à l'Etat ou aux collectivités locales.

- **Eaux en rapport**

Il s'agit des bassins d'aquaculture pour l'élevage d'écrevisses notamment.

- **Territoire non agricole**

- superficie bâtie,
- eaux intérieures,
- chemins privés de l'exploitation,
- terres stériles : rochers, carrières, jardins d'agrément (haies, pelouses),
- mangroves et marais,
- autres.

Définition des catégories de terres arables

- **Céréales** : ensemble des surfaces en céréales cultivées à titre principal.

- **Cultures industrielles, aromatiques, condimentaires, médicinales et stimulantes (ou cultures destinées principalement à la transformation industrielle)**

- canne à sucre : les plantations nouvelles sont également comprises,
- plantes à huiles essentielles (géranium, vétiver),
- autres cultures industrielles : il s'agit des cultures industrielles semi-permanentes (oléagineux, tabac et coton),
- plantes aromatiques, condimentaires, médicinales et stimulantes.

- **Cultures légumières**

Cette rubrique des enquêtes « Structures » regroupe un grand nombre d'espèces végétales :

- tubercules, racines et bulbes.
- légumes frais : comme il existe le plus souvent plusieurs cycles de production de légumes frais au cours d'une année civile donnée, on ne retient que la surface physique des parcelles et non la surface développée. La surface développée correspond à la surface physique multipliée par le nombre de rotations des cultures au cours de l'année.
La banane légume (ou plantain) est classée dans cette rubrique.
- légumes secs.

- **Cultures fruitières semi-permanentes**

- banane : exclusivement la banane fruit, comprenant aux Antilles la variété « exportation » et la variété « dessert » (ou « figue »).
- autres : principalement, les ananas et les fraises.

- **Cultures fourragères**

Il s'agit des cultures fourragères semi-permanentes entrant dans un assolement de cultures.

- **Autres** : production de semences en culture principale, etc.

- **Jardins et vergers familiaux**

La définition est dérivée de celle des enquêtes « Structures » (« superficies de faible importance, destinées à la culture de produits pour la consommation du ménage »).

Une distinction est faite entre ceux des exploitations agricoles et ceux des autres ménages (en particulier les « jardins ouvriers »). Les jardins ouvriers sont compris dans les jardins familiaux des non exploitants.

Les superficies cultivées en fleurs ou plantes ornementales pour l'agrément sont classées, de même que les jardins d'agrément, dans le territoire non agricole.

- **Jachères**

Terres comprises dans l'assolement n'ayant porté aucune culture au cours d'une période donnée, mais destinées à être remises en culture au terme de cette période de repos.

Précisions concernant la production de certaines cultures

- **Canne à sucre**

La production récoltée correspond aux quantités de canne manipulées par les usines à sucre et les distilleries (les autres utilisations étant le plus souvent négligeables).

Les rendements sont obtenus en faisant le rapport production récoltée sur surface récoltée.

- **Tabac**

La production retenue est celle de la campagne intégrale, même si elle déborde sur l'année civile suivante.

- **Huiles essentielles**

On n'enregistre que la production d'essence et non la production de feuilles ou de racines. La distillation est généralement faite par l'agriculteur.

- **Banane fruit**

Cette rubrique ne prend en compte que les bananes consommées en tant que fruit. Aux Antilles, on distingue la variété dite « exportation » et la variété dite « dessert » ou « figue ».

Le rendement : il s'agit d'un rendement récolté. En culture pure, c'est un rendement par ha, pour les autres formes de culture, le rendement est calculé par pied.

Production récoltée : c'est la production récoltée exprimée en poids de régimes coupés sans la hampe.

Utilisation de la production :

- la consommation animale concerne la part de la production impropre à la consommation humaine : régimes à maturité trop avancée, mains mal formées, etc.
- la consommation humaine locale comprend l'autoconsommation et la vente sur le marché local. Les exportations sont estimées en tonnage net au départ des ports d'embarquement.

- **Culture de l'ananas**

Il faut tenir compte, pour l'interprétation des résultats, d'une durée du cycle de production de 18 mois.

- **Cultures fruitières permanentes**

Il s'agit de la production fruitière des vergers purs, des vergers mixtes et des arbres isolés. On ne prend pas en compte les arbres qui ne font l'objet d'aucun soin particulier et dont on ne récolte pas régulièrement les fruits.

Les arbres isolés sont des arbres fruitiers récoltés en culture secondaire sur l'exploitation et dans le jardin créole.

La surface enregistrée est la surface des vergers purs à laquelle on ajoute la portion de la surface des vergers mixtes correspondant à chaque espèce d'arbres fruitiers.

Production récoltée : il s'agit de la production effectivement récoltée, pertes déduites et non de la production pendante sur l'arbre.

- **Légumes frais**

Les légumes frais dans les départements d'outre-mer proviennent de cultures légumières de plein champ (un seul cycle de production de légumes sur une même terre), ou du maraîchage (succession constante de cultures légumières au cours de l'année).

Surface : il s'agit des superficies en légumes (plein champ ou maraîchage) en culture pure et en culture associée si le légume est la culture principale.

La surface enregistrée est la surface développée (la surface de la parcelle est comptée autant de fois qu'elle a donné lieu à une production de légumes dans l'année). Les surfaces des légumes en cultures secondaires et des légumes produits dans les jardins familiaux ne sont pas prises en compte.

Rendement : on retient un rendement moyen annuel (rapport entre la production de tous les cycles de production et la surface cultivée).

Production récoltée : il s'agit des quantités effectivement récoltées à l'exclusion des pertes à la récolte.